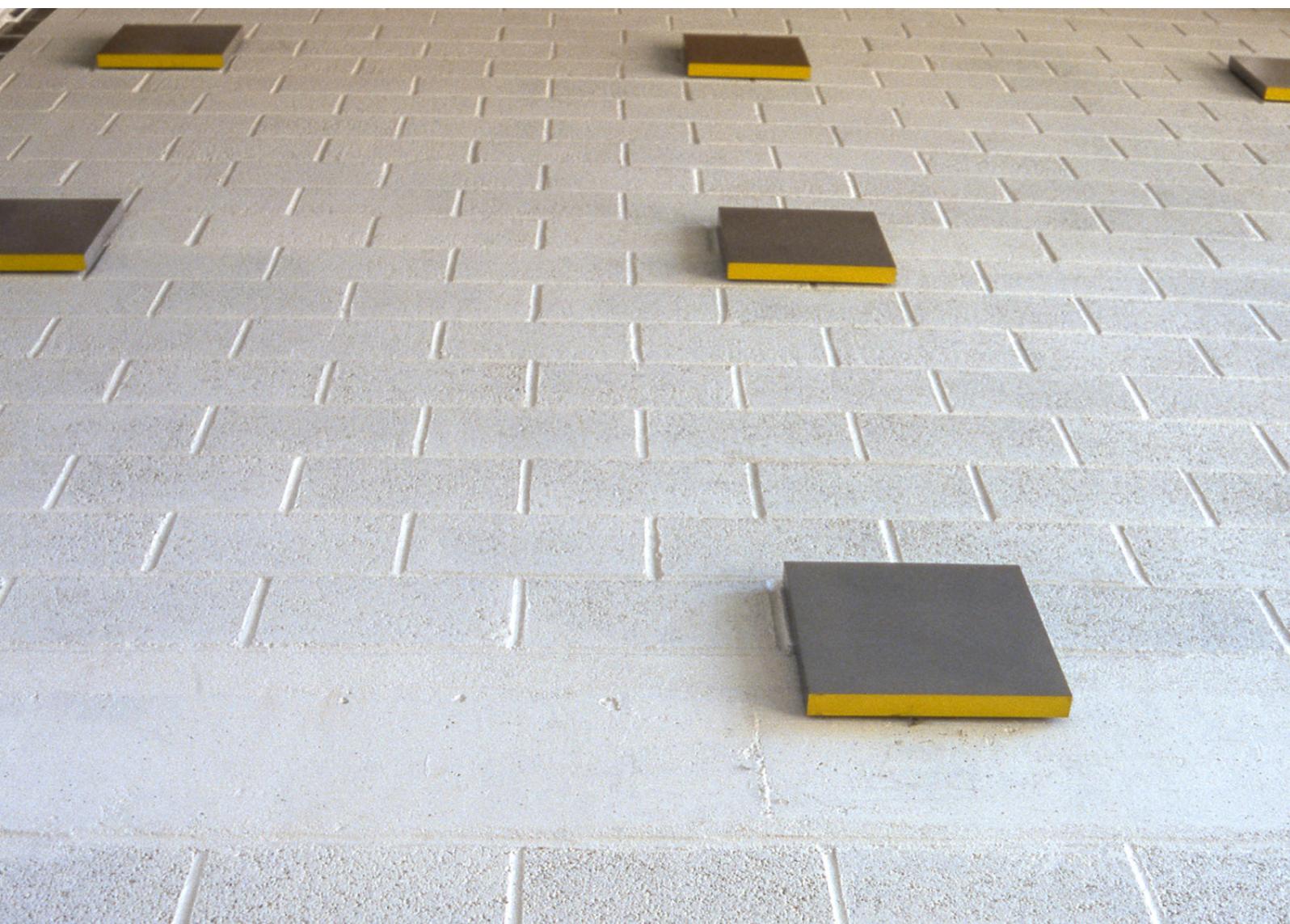
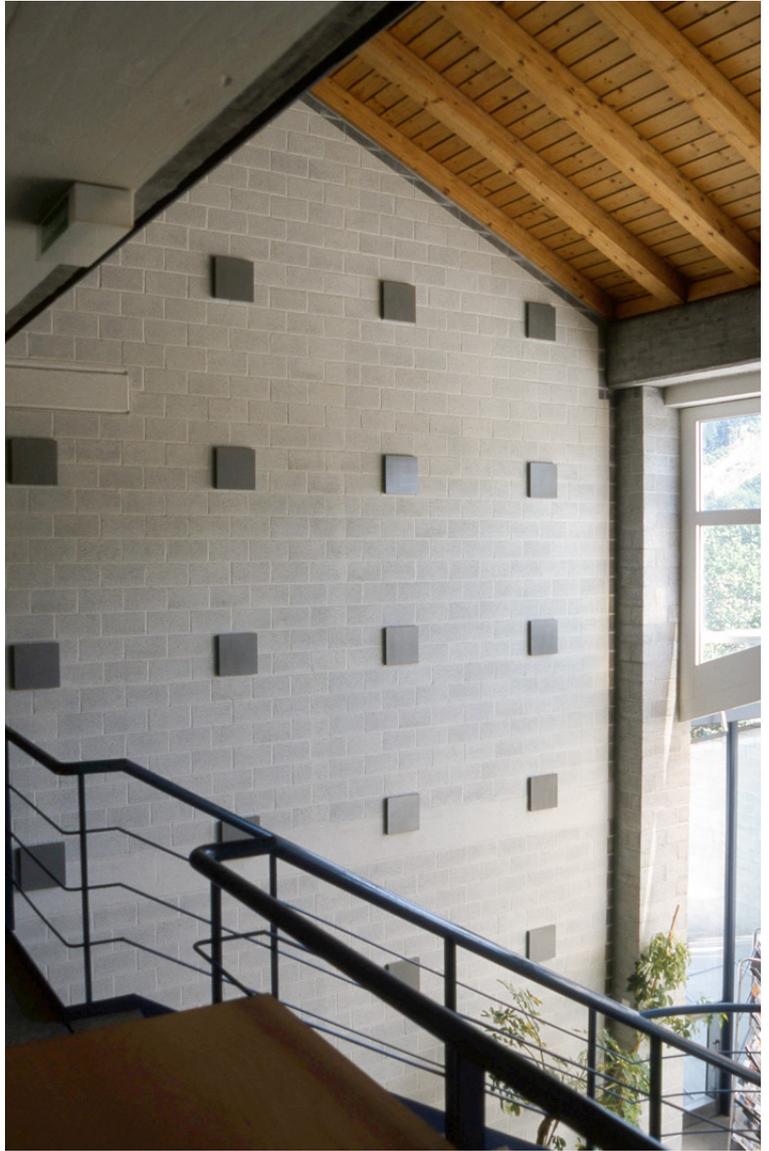
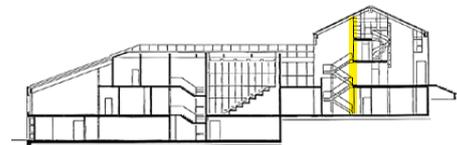


FICHE <b>041</b>	ARTISTE <b>JEAN-PHILIPPE KUNZ</b>	BÂTIMENT Ecole de fromagerie et d'industrie laitière de Moudon (EFILM)	TYPE DE PROCÉDURE concours sur invitation	JURY (SUITE) MEMBRES DU JURY Hubert Barde représentant utilisateur (EFILM) Pierre Chevalley artiste indépendant Olivier Dunant chef du Service de l'Agriculture Pietro Sarto artiste indépendant
	TITRE DE L'ŒUVRE <b>COULEUR 4</b> sculpture murale	LIEU rue Grenade 40 1510 Moudon	JURY PRÉSIDENT DU JURY Gilbert Grin architecte mandaté DÉLÉGUÉ CCAC Pierre-Yves Lador	MEMBRES SUPPLÉANTS Philippe Berthoud directeur EFILM Roland Willomet architecte FAS
	RÉALISATION 1989	N° BÂTIMENT 207.4		
		REMARQUE cf. plaquette architecture #41		









## PROCÉDURE ET OBJECTIFS

Le Conseil d'Etat, par l'intermédiaire du Service des Bâtiments, a organisé un concours d'invitation en vue de susciter une proposition pour l'animation artistique dans le hall d'entrée du bâtiment d'enseignement de l'Ecole de fromagerie et d'industrie laitière de Moudon (EFILM).

Dans le cadre de l'aménagement du hall, il est demandé aux artistes de fournir une proposition pour renforcer l'expression d'un lieu, de volume relativement important, occupé par l'escalier, limité par la verrière, la galerie d'accès à l'aula, la galerie de la bibliothèque.

Le hall doit rester libre de tout encombrement au sol afin de permettre le passage aux utilisateurs.

Les propositions pourront se référer à l'expression spatiale, picturale ou touchant essentiellement à la mise en couleur des lieux.

## ARTISTES INVITÉS ET PROJETS REÇUS

La commission a invité les artistes suivants à participer au concours :

Chantal Baatard LAUSANNE  
Philippe Barde L'AUBERSON  
Michel Delanoë SERVION  
Etienne Krähenbühl ROMAINMÔTIER  
Jean-Philippe Kunz BEX  
Roland Schaller CHAPELLE/ORON  
Egide Viloux LAUSANNE

Jean-Marc Besson et Daniel Galley, contactés dans un premier temps, se sont désistés.

## EXAMEN DES PROJETS

Le jury a siégé le lundi 24 avril 1989 dans les locaux du bâtiment d'enseignement de l'EFILM où sont exposés les projets.

Avant de procéder à un examen plus approfondi des projets, le jury s'est rendu sur les lieux et a décidé de développer les critères de jugements suivants :

- rapport avec le projet architectural ;
- pérennité de l'œuvre ;
- économie des moyens.

Les œuvres soumises au jury ont longuement retenu l'attention des membres et suppléants ; les critères adoptés permirent de procéder sans heurt au choix final.

## BUDGET

Sur les bases définies dans le RAABE (édition du 28.12.1979), le montant consacré à la réalisation de l'animation artistique est de :  
CHF 30 000.- TTC.

## CHOIX DE L'ŒUVRE

A l'unanimité le jury constate que le projet *Couleur 4* de Jean-Philippe KUNZ mérite d'être retenu pour l'exécution.

En effet, par son approche, par ses potentialités et ses qualités plastiques en rapport avec le lieu et l'architecture, ce projet est celui qui présente la meilleure réponse au problème posé pour l'animation du hall d'entrée.

Le jury a apprécié la qualité de l'effort fourni par l'ensemble des concurrents ainsi que la variété des solutions proposées, démontrant ainsi l'intérêt de l'organisation d'un concours sur invitation pour un tel objet.

## CRITIQUE DU PROJET RETENU

Le jury souligne l'apport de la couleur dans le lieu traité, l'enrichissement des matériaux déjà mis en œuvre, la cohérence du hall et ses prolongements ainsi que sa facilité d'exécution. Sa complémentarité prolonge l'architecture.

Ce projet se réfère totalement à l'architecture du hall. Il traite les parois latérales et les retours dès l'entrée jusqu'à la galerie de l'auditoire.

## ARCHITECTE MANDATAIRE

Gilbert Grin et Hans Gustcher architectes  
MOUDON